

# LACOURTE RAQUIN TATAR

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

PARIS, LE 04 JANVIER 2021

### **LACOURTE RAQUIN TATAR A CONSEILLÉ SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DU FUTUR SIEGE D'ENGIE**

**Lacourte Raquin Tatar a conseillé Swiss Life Asset Managers France, acteur majeur dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers, dans le cadre de l'acquisition du futur siège d'ENGIE, situé à La Garenne-Colombes, Hauts-de-Seine (92) et de son financement.**

Lancé conjointement par ENGIE et Nexity en 2018, l'éco-campus de 94.000m<sup>2</sup> a pour objectif de répondre aux enjeux actuels liés à la transition énergétique et environnementale ainsi qu'au bien-être au travail.

Pensé en collaboration avec la Ville, l'aménageur Paris La Défense, et les acteurs publics, ce projet immobilier tertiaire est situé près de la nouvelle gare du Grand Paris « Nanterre La Folie », et est issu de la reconversion de l'ancien site PSA.

Spécialement redimensionné pour répondre aux besoins d'ENGIE, le projet immobilier devrait être achevé en 2024 et vise plusieurs certifications environnementales telles que HQE Excellent, Breeam Excellent et le label Biodiversity, ainsi que les certifications Wired Score, Gold et le label Osmoz pour les aspects de connectivité et qualité de vie au travail.

Cette opération est en parfaite adéquation avec les valeurs de Swiss Life Asset Managers, acteur engagé dans le développement durable de la ville de demain.

Lacourte Raquin Tatar a conseillé Swiss Life Asset Managers France avec une équipe composée de Jean-Jacques Raquin et Emilie Capron (associés, Opération immobilières), Jean-Yves Charriau (associé, Fiscalité), Cédric Bonnet (associé, Financements), Camille Laparade, Louise-Victoire David, Juliette Amblard (collaborateurs, Opérations immobilières), Christophe-Marc Dablon (collaborateur, M&A) et Florian Louvet et Enora Mangin (collaborateurs, Fiscalité).

Nexity était conseillé par De Pardieu Brocas Maffei avec une équipe composée de Paul Talbourdet (associé), avec Marie-Caroline Fauchille (collaboratrice) pour les aspects immobiliers et Emmanuel Chauve (associé) avec Arthur Escudier (collaborateur) pour les aspects de droit fiscal.

# LACOURTE RAQUIN TATAR

ENGIE était conseillé par Gide avec une équipe menée par Antoine Mary (counsel) accompagné de Frédéric Nouel (associé), Pierre-Adrien Vibert (counsel) et Candice Verou (collaboratrice).

## **A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - [www.lacourte.com](http://www.lacourte.com)**

Lacourte Raquin Tatar devient un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public, en urbanisme, en financement, réglementation financière et gestion d'actifs et en contentieux. Au 18 septembre 2020 le cabinet compte 60 avocats dont 17 associés et 3 counsels.

### **Contacts presse :**

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

[v.jubault@avocom.fr](mailto:v.jubault@avocom.fr) / [c.sourbes@avocom.fr](mailto:c.sourbes@avocom.fr)

+33 1 48 24 60 54